

# Séance du 21 avril 2021 à 18h30

## Procès verbal

Date de la convocation : 16 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

### Membres :

Christian BARON, Marie-Christine BREJAUD, Claude BRIGAUD, Sabine CHARBONNIER, Francis DAILLY, Nadine DELANNE, Philippe DEVAULT, Nicolas DION, Cécile FILLAULT, Sandra HOGUILLARD, Agathe JOFFRE, Christophe MOULIN, Steven OTTAN, Sébastien RAUDIER, Jean-Marc VERRHIEST

Secrétaire de séance : Sébastien RAUDIER

Début de la séance : 18h30

### Délibération 2021-20

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE** de créer un poste d'adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 26 avril 2021.

|                |
|----------------|
| Vote :15       |
| Pour : 15      |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

### Délibération 2021-21

Recrutement d'un adjoint technique territorial

Considérant que les opérations de recrutement pour le remplacement de l'agent faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021, sont terminées, Monsieur le maire propose de recruter une candidate retenue au grade d'adjoint technique territorial à compter du 26 avril 2021, à temps complet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de recruter la personne sur un grade d'adjoint technique territorial à temps complet, à compter du 26 avril 2021.

|                |
|----------------|
| Vote :15       |
| Pour : 15      |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

### Délibération 2021-22

Recrutement d'un agent en Contrat unique d'insertion

Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, Monsieur le maire propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 26 avril 2021 :

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements. Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Monsieur le maire propose donc d'être autorisé à intervenir à la signature de la convention avec Pôle emploi et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 9 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

### Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** de créer un poste d'agent polyvalent ans le cadre du dispositif parcours emploi compétence.

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée initiale de 9 mois, soit du 26 avril 2021 au 25 janvier 2022 renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.

- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 25 heures par semaine.

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC Horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement avec Pôle Emploi.

|   |
|---|
| Vote :15<br>Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |
|---|

### Délibération 2021-23

Rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole

Le conseil municipal donne un avis favorable au rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole.

|   |
|---|
| Vote :15<br>Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |
|---|

### Questions diverses

\* PLU : Monsieur le Maire explique que suite à une visioconférence avec le service urbanisme de Châteauroux Métropole, les terrains situés à Chignay ne pourront pas être reclassés en terrain constructible.

\* Toiture de la salle des fêtes :

- Le CAUE viendra prochainement pour étudier la réfection de la toiture de la salle des fêtes, côté stade.

- Un devis supplémentaire d'un montant de 540€ TTC a été signé pour l'ajout d'une couche d'isolation au niveau des sanitaires.

- Le chauffage qui se trouve au plafond était resté branché provoquant sans doute une surconsommation électrique. De plus, l'entreprise s'est rendue compte que le système de VMC n'était pas branché.

\* Concours des maisons fleuries : cette année le thème du concours est le Tour de France. La municipalité recherche, en don, de vieux vélos, pour décorer le village.

\* Vote des taux 2021 : le service de gestion comptable de Châteauroux confirme que malgré l'intégration du taux départemental au taux communal, il n'y aura aucune répercussion sur le contribuable.

\* Réouverture de l'école le 26.04.2021 : aucunes informations sur les conditions de reprise. La vaccination du personnel éligible est vivement recommandée.

\* Elections des 20 et 27 juin : les bureaux de vote se tiendront dans la salle des fêtes. La collectivité recherche des volontaires. S'adresser à la mairie.

\* Quai de bus : Châteauroux Métropole subventionnera à hauteur de 1 500€ par quai de bus réalisés.

\* Interphone pour la garderie : devis en cours.

\* La bibliothèque est en cours de réaménagement et de réorganisation.

Séance levée à 20h15.

Suivent les signatures.

Date du prochain conseil municipal (sous réserve de modification) :

**25 mai 2021 – 18h30**